

Une commission représentant pour cent (%) du prix de cession dudit Bien, ainsi que toutes taxes et frais éventuellement applicables.

Je reconnais avoir visité le Bien susvisé et avoir été présenté(e) à son propriétaire et/ou à son mandataire par l'entremise de l'Agence.

Je reconnais donc que ladite commission sera due à l'occasion de la conclusion effective de l'acquisition du Bien constatée dans un même acte constatant l'engagement des parties ; ladite acquisition résultant de l'entremise de l'Agence.

Il est également précisé que si, pour toute raison, je venais à ne pas acquitter le prix d'acquisition ou si la vente venait à être annulée a posteriori pour un motif n'étant pas imputable à l'Agence, la commission susmentionnée lui resterait acquise.

Je m'engage à régler la commission susmentionnée sur simple présentation de sa facture par l'Agence.

À défaut de règlement de la commission due, je reconnais que l'Agence pourra initier toute action utile aux fins de recouvrement de sa commission et que les frais raisonnables légitimement engagés par l'Agence en vue du recouvrement de sa commission seront mis à ma charge intégrale.

